

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 13 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 mars à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mars, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALIER, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Pascal CHRETIEN (P. M. JAMMET), Nadia AOUED (P. Mme CLEMENT-L), Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE (P. Mme MULLER DE SCH.), Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), Béatrice PINON (Mme LECHEVALIER),

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Assemblées et intercommunalité :

DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

AP20230313_2

Présents : 24

Annexe : ▪ Livret des décisions

Rapporteur : Le Maire

En conformité avec L'article L 2122-23 du CGCT, l'assemblée est informée de la signature des actes suivants (cf. document joint) :

■ COMMANDE PUBLIQUE

- « CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE AVEC CUISINE CENTRALE » – 2022ST02 : Marché à procédure adaptée de prestations intellectuelles attribué à l'entreprise CABINET BOISROUX ARCHITECTES ASSOCIES - 50101 CHERBOURG EN COTENTIN - pour un montant de 160 216.50€TTC y compris missions SSI et OPC. Notifié le 14 Février 2023.
- « REHABILITATION DE L'AIRE DE CAMPING-CARS » – 2022ST03 : Marché à procédure adaptée de travaux, alloti :
 - Lot n°1 « Voirie/Réseaux divers/Espaces verts » : marché attribué à l'Entreprise MARTRAGNY - 14 960 SAINT COME DE FRESNE - pour un montant de 170 176,38€TTC. Notifié le 14 Février 2023.
 - Lot n°2 « Equipements » : marché attribué à l'Entreprise AIRESERVICES - 29900 CONCARNEAU - pour un montant de 90 459,48€TTC. Notifié le 14 Février 2023.
- « MAINTENANCE DES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE – EXTINCTEURS » – 2023ST01 : Marché en Appel d'offres ouvert/ accord-cadre de Fournitures Courantes et de Services passé dans le cadre d'un **groupement de commande Caen la mer (coordonnateur du groupement)**, attribué à l'entreprise SARL LP SECURITE - 61100 FLERS. Marché à bons de commande de 1 an reconductible 3 fois (soit une durée totale de 4 ans) ; notifié par la CU le 27/01/2023.
- « VERIFICATIONS PERIODIQUES DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU PATRIMOINE » – 2023ST02 : Marché en Appel d'offres ouvert/accord-cadre de Fournitures Courantes et de Services passé dans le cadre d'un **groupement de commande Caen la mer (coordonnateur du groupement)**, attribué à l'entreprise SOCOTEC EQUIPEMENTS - 78280 GUYANCOURT. Marché à bons de commande de 1 an reconductible 2 fois (soit une durée totale de 3 ans) ; notifié par la CU le 12/01/2023.
- « MAINTENANCE DES ASCENSEURS ET MONTES-CHARGES » – 2023ST03 : Marché en Appel d'offres ouvert/accord-cadre de Fournitures Courantes et de Services passé dans le cadre d'un **groupement de commande Caen la mer (coordonnateur du groupement)**, attribué à l'entreprise S OTIS - 14054 CAEN CEDEX. Marché à bons de commande de 1 an reconductible 3 fois (soit une durée totale de 4 ans) ; notifié par la CU le 30/01/2023.
- EXTENSION DU CINEMA « LE CABIEU » - 2021ST07 : signature d'avenants au marché de travaux (MAPA)
 - Avenant n°2 au lot N°1 – Installation de chantier/Fondations/Micro Pieux/Démolitions/Gros œuvres/Maçonnerie/ITE/Cloisonnement – attribué à l'entreprise SOCIETE DE CONSTRUCTION TECHNIQUE - 27229 EVREUX : avenant en plus-value notifié le 13/01/2023.

Suite à la modification du fournisseur de matériel de la CTA, pour des raisons de délai d'approvisionnement incompatible avec le présent Projet, il a été nécessaire de modifier le niveau de la dalle du local CTA, le matériel commandé étant plus encombrant que celui prévu au CCTP. D'autre part, suite aux exigences du concessionnaire ENEDIS pour la création d'un deuxième tarif jaune indépendant pour la salle 2 et le déplacement du compteur tarif bleu pour séparation salle 1 existante, il a été nécessaire de procéder à l'ouverture dans le mur existante pour création d'un local « tarif jaune ».

Enfin, des travaux modificatifs ont dû être effectués pour raccordement d'un lavabo non prévu au niveau de la zone technique de la confiserie :

Montant initial du marché HT :	328 615.00€		
Montant de l'avenant n°1 HT :	+ 7 550.00€	% d'écart introduit par l'avenant :	+2
Nouveau montant du marché HT :	336 165.00€		
Montant de l'avenant n°2 HT :	+ 10 030.00€	% d'écart introduit par l'avenant :	+3.1
Nouveau montant du marché HT :	346 195.00€		

Nouveau montant du marché TTC 415 434.00€

% d'écart introduit par les avenants : 5.34%

– Avenants n°1 et n°2 au lot N°5 – Revêtement de sol/peinture/signalétique – attribué à l'entreprise ZINE RENOV- 76300 SOTTEVILLE LES ROUENS : avenants en plus-value pour travaux complémentaires, notifié les 13/01/2023 et 23/02/2023, suite aux travaux de démolition, raccords de carrelage au sol du hall d'entrée (devis N° 00311 du 20/12/2022), et travaux de démolition devenus nécessaires, fourniture et pose des plinthes dans la galerie et le hall (devis N° 202305 du 31/01/2023), non prévus au marché :

Montant initial du marché HT :	51 499.00€		
Montant de l'avenant n°1 HT :	+ 6 687.00€	% d'écart introduit par l'avenant :	+12.98%
Nouveau montant du marché HT :	58 186.00€		
Montant de l'avenant n°2 HT :	+ 1 566.95€	% d'écart introduit par l'avenant :	+3.04%
Nouveau montant du marché HT :	59 752.95€		

Nouveau montant du marché TTC 71 703.54€

% d'écart introduit par les avenants : 16.02%

■ GESTION DU DOMAINE COMMUNAL ET DU PATRIMOINE

■ CONVENTIONS ET CONTRATS DE LOCATION, DROITS DE PLACE ET MISES A DISPOSITION :

N°	DATE	TYPE	OBJET	COSIGNATAIRE	DEBUT	FIN	R/C
C2023-01	25/01/2023	AOT DOM.PUBLIC	AOTFOR6 - MANEGE DE LA PLAGES	David DESCLOS	01/02/2023	30/09/2023	R856

■ ORGANISATION DES SERVICES – TARIFS ET REGIES

N°	DATE	DELEG	TYPE	OBJET	exécutoire
D2023-01	23/01/2023	_2_tarifs	II-AOT activités économiques	TARIF 2.2 - MARCHES	01/04/2023
D2023-02	23-janv	_2_tarifs	II-AOT activités économiques	TARIF 2.1 - TERRASSES	30/1
D2023-03	23-janv	_2_tarifs	II-AOT activités économiques	TARIF 2.5 - CIRCASSIENS ET FORAINS	30/01
D2023-04	23-janv	_2_tarifs	III-autres ODP/stationnements	TARIF 3.7 - PERMISSIONS DE VOIRIE	30/01
D2023-05	23-janv	_2_tarifs	I-locations	TARIF 1.7 - ETALS HALLE AUX POISSONS	01/04/2023
D2023-06	23-janv	_2_tarifs	III-autres ODP/stationnements	TARIF 3.8 – STAT. CONVOYEURS DE FONDS	30/1

Les documents non joints à la convocation peuvent être consultés dans leur intégralité sur la plateforme <http://ouistreham.e-legalite.com> et/ou auprès du service émetteur, sur demande établie auprès de la Direction Générale des Services.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le
Certifiée exécutoire le